



## AVIS D'APPEL D'OFFRES

---

### Prestations de services

### Coordination Santé Sécurité du Chantier

### Tranche Conditionnelle 2 de la construction de la station d'épuration de DUMBEA 2.

La Société d'Équipement de la Nouvelle-Calédonie (SECAL) lance un appel d'offres ouvert pour la mission Coordination Santé Sécurité de la réalisation de la Tranche Conditionnelle 2 de la Station d'épuration de 24 000 Equivalent Habitants de Dumbéa 2 sur la commune de Dumbéa.

**1. Maître d'Ouvrage :** SECAL – 40 rue Félix TROMBE 98835 DUMBEA – BP2517 – 98846 NOUMEA CEDEX.

**3. Procédure de passation :** Le marché sera passé après appel d'offres ouvert

**2. Objet l'appel d'offres :** Coordination Santé Sécurité (CSS) liée à la construction de la Tranche Conditionnelle 2 de la station d'épuration de DUMBEA 2.

Les travaux concernés comprennent notamment la réalisation du génie civil des ouvrages d'épuration, la construction de différents bâtiments techniques et leur équipement.

**4. Consultation et retrait des dossiers :** Le dossier peut être retiré sur demande à l'adresse suivante :  
karine.ezzine@secal.nc.

**5. Critères de sélection :** Les offres seront jugées selon les critères de sélection pondérées fixés à l'article 4.1 du règlement particulier d'appel d'offres.

**6. Date limite de remise des offres :** Les offres devront être déposées contre récépissé ou adressées en recommandé avec accusé de réception à la SECAL - 40 rue Félix TROMBE à DUMBEA avant le **LUNDI 25 NOVEMBRE 2019 A 16H00.**

### **7. Autres renseignements :**

Les offres devront être conformes au règlement particulier de l'appel d'offres.

Les candidats resteront engagés par leurs offres pendant un délai de 120 jours.

La SECAL se réserve le droit de ne pas donner suite ou de ne donner qu'une suite partielle au présent appel d'offres.

Dates de publication de l'avis: Mercredi 30 Octobre 2019